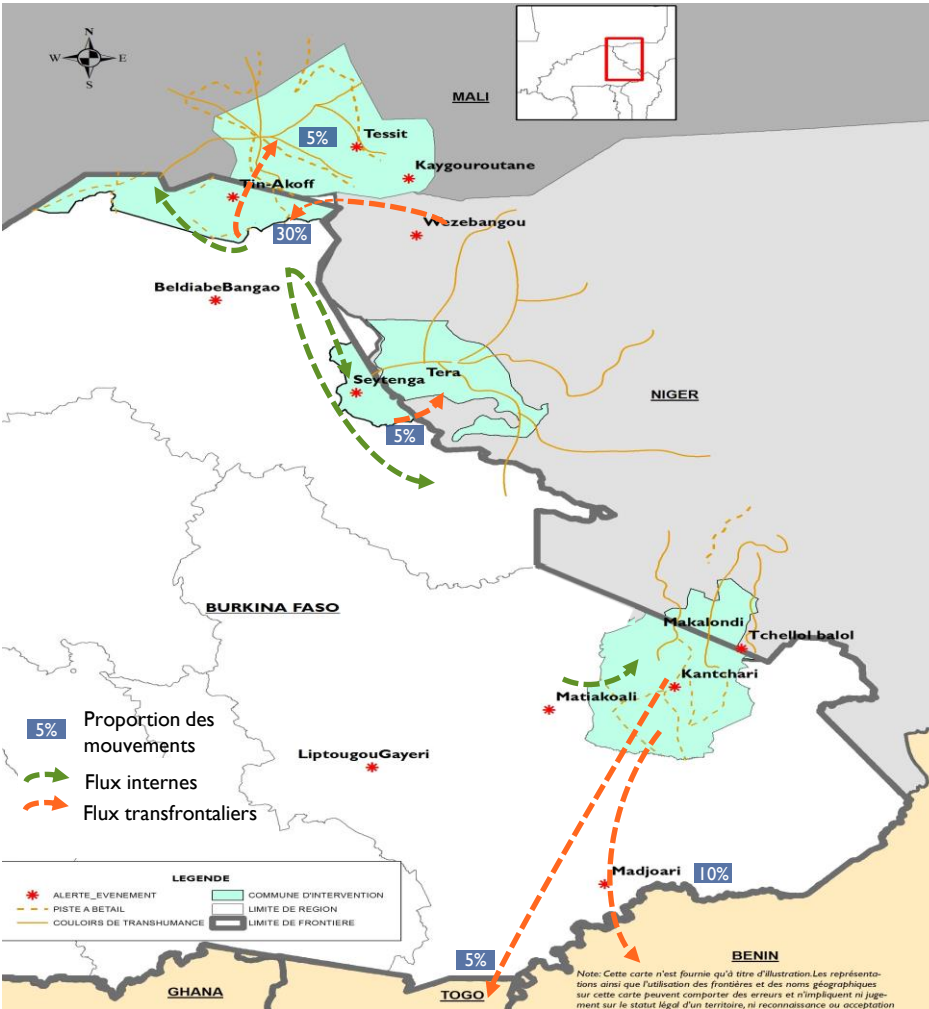




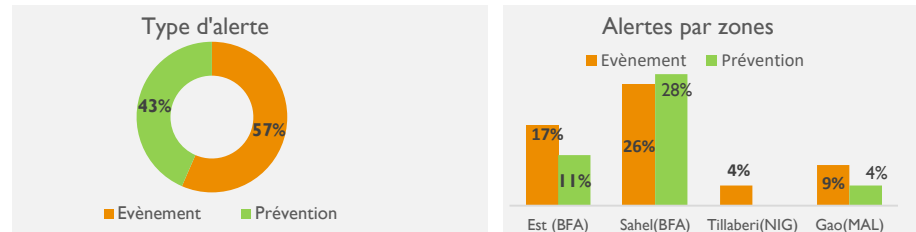
Le système d'élevage transhumant, pratique ancestrale au Burkina Faso et dans toute l'Afrique de l'Ouest, est confronté à des facteurs de vulnérabilité (crise sécuritaire, faible pluviométrie, compétition sur les ressources naturelles) qui menacent sa durabilité, fragilisent ses capacités d'adaptation et provoquent des tensions entre communautés qui résultent parfois en des conflits meurtriers. Afin de mieux comprendre les tendances des mouvements transhumants et l'impact des fragilités sur les communautés transhumantes, l'OIM, en partenariat avec le Réseau Bilatéral Maroobe (RBM) et la FAO, renforce les capacités des organisations pastorales dans le suivi des dynamiques des mouvements transhumants à travers la mise en place de l'outil de suivi de la transhumance (Transhumance Tracking Tool - TTT).

Le TTT est mis en place depuis octobre 2020 dans la région transfrontalière du Liptako Gourma (Katchari et Seytenga au Burkina Faso, Tin-Akoff au Niger et Tessit au Mali). Il permet de comprendre les dynamiques liées à la transhumance transfrontalière avec le Burkina Faso, le Niger et le Mali. Le TTT combine trois composantes, la cartographie, le comptage et l'alerte.

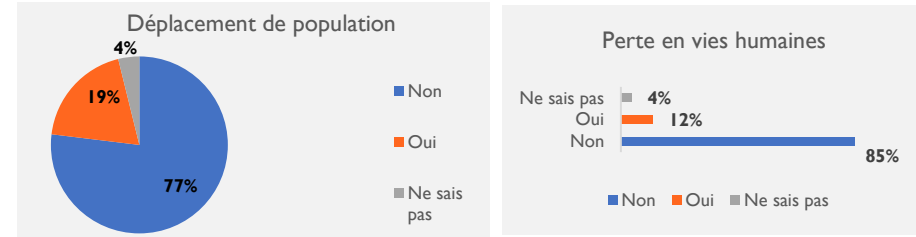
Le système d'alerte a pour objectif de recenser les événements liés à l'utilisation des ressources naturelles et aux pratiques agro-pastorales dans la région transfrontalière des pays du Liptako Gourma, de comprendre les modes de résolution de conflits existants et d'informer les autorités compétentes afin de réduire les tensions dans les communes d'intervention. Ce système permet de recenser les alertes liées à un **événement conflictuel (alerte événement)** ou à un **mouvement massif ou inattendu de bétail (alerte prévention)** qui pourrait provoquer un conflit. Ce rapport présente les données de l'outil d'alerte pour la période d'octobre à décembre 2020.



TYPES D'ALERTE



CONSEQUENCES DES ALERTES





SUIVI DES MOUVEMENTS DE TRANSHUMANCE (TTT) RÉGION DU LIPTAKO GOURMA (BURKINA FASO, MALI, NIGER) — ALERTES

TABLEAU DE BORD #1

Collecte de données: Octobre 2020 – Décembre 2020

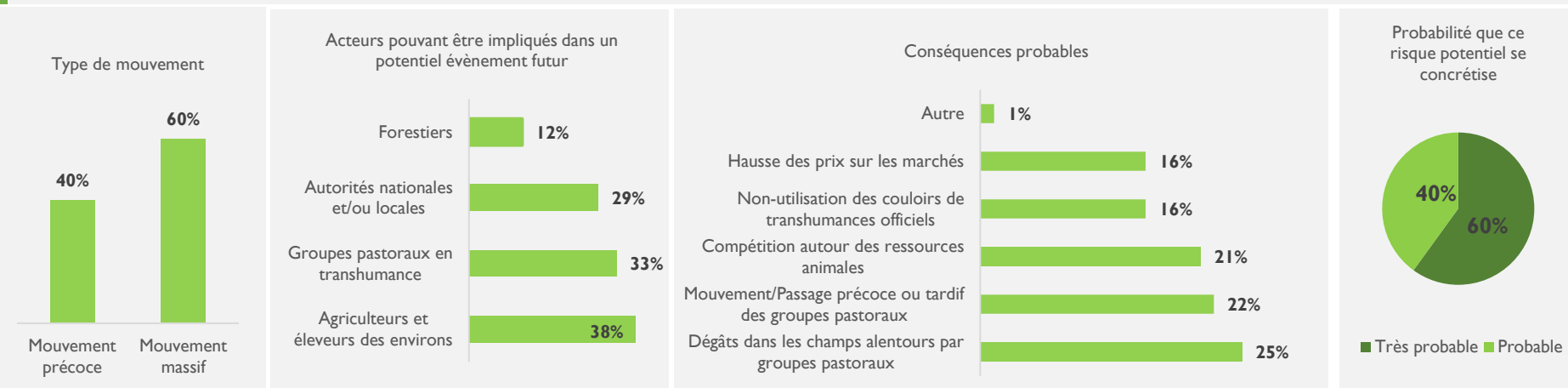
Date de publication: Février 2021

Pour ce qui concerne les **alertes « préventions »**, de nombreux mouvements de masse (d'au moins 1 000 têtes de bétail) ont été rapportés. Ils représentent 60 pour cent des alertes préventives enregistrées. Selon les informateurs clés, ces mouvements peuvent entraîner des dégâts dans les champs, une compétition autour des ressources animales. Ces mouvements peuvent également être à l'origine de conflits agro-pastoraux, des tensions intercommunautaires et autres types de conflits. Pour tous les mouvements observés, le risque que les mouvements aient des conséquences néfastes était soit probable (40%), soit très probable (60%).

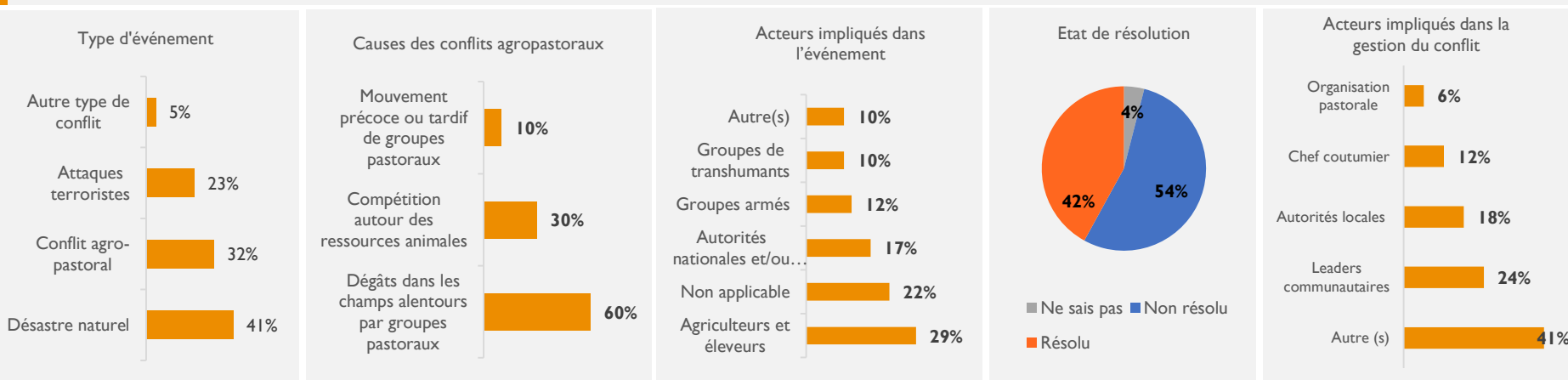
Sur les vingt mouvements précoces ou de masse observés, onze étaient des mouvements transfrontaliers (5 au départ du Burkina Faso et à destination du Bénin, du Togo, du Mali et du Niger; 6 à destination du Burkina Faso en provenance du Niger) et neuf mouvements étaient internes au Burkina Faso (tous au sein de la région Sahel).

Les **alertes « événements »** reçues concernent principalement des désastres naturels (41%), pour la plupart des feux de brousse, qui conduisent à la réduction des aires de pâturage des troupeaux transhumants. Les conflits agropastoraux, qui représentent 32 pour cent des alertes reçues, ont été principalement causés par les dégâts des champs causés par le passage du bétail et de l'empiètement de champs agricoles sur des pistes réservées au passage du bétail. La moitié des événements (54%) ne sont à ce jour pas encore résolus.

ALERTES PREVENTIONS



ALERTES EVENEMENTS





SUIVI DES MOUVEMENTS DE TRANSHUMANCE (TTT) RÉGION DU LIPTAKO GOURMA (BURKINA FASO, MALI, NIGER) — ALERTES

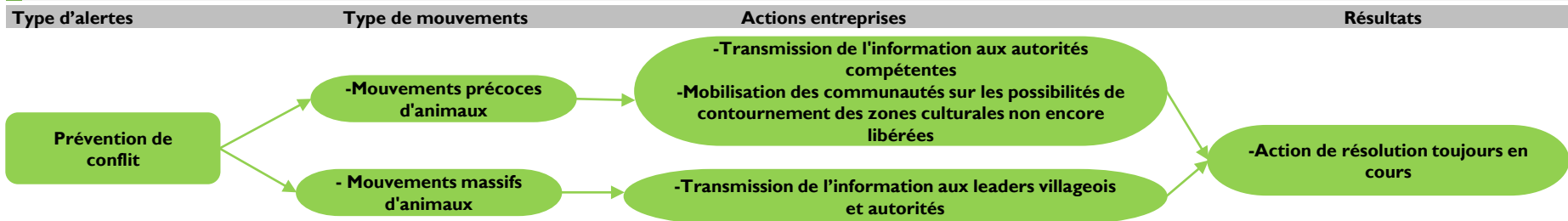
TABLEAU DE BORD #1

Collecte de données: Octobre 2020 – Décembre 2020

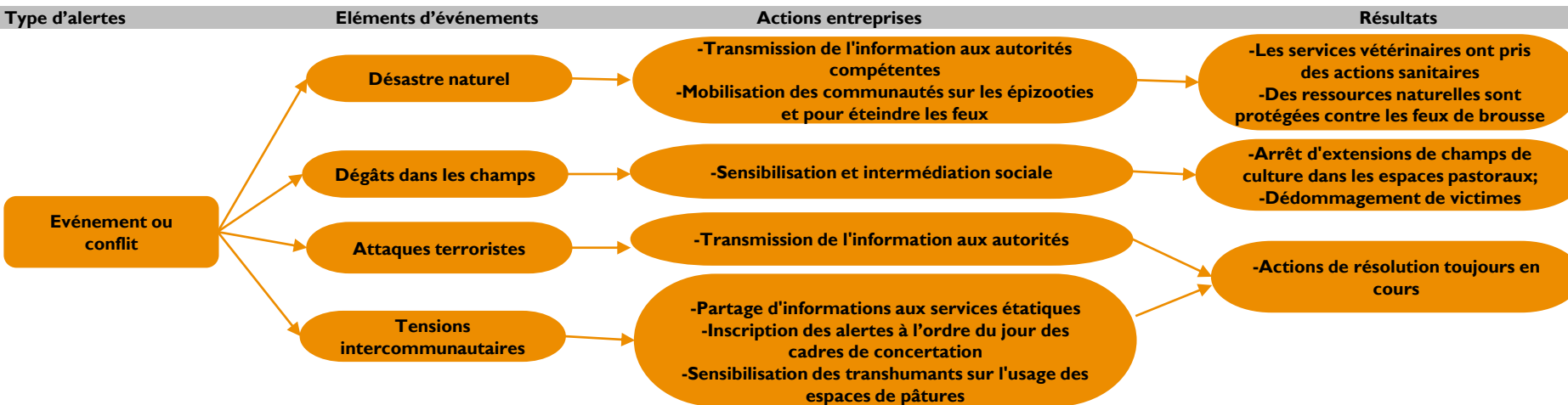
Date de publication: Février 2021

Suite à la transmission des alertes par les sentinelles et les enquêteurs aux points focaux des organisations pastorales du CRUS, RECOA, AREN et TASSAGHT, des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse afin d'atténuer ou apaiser une situation conflictuelle indiquée par les « alertes événements » et d'éviter un conflit ou tension intercommunautaire imminent indiqué par les « alertes prévention ». Ainsi, selon les types d'alertes correspondent des actions de résolution ou de prévention des conflits liés aux mouvements transhumants. Ces actions constituent **les réponses aux alertes**.

REPONSES AUX ALERTES « PREVENTION »



REPONSES AUX ALERTES « EVENEMENTS »



Les données collectées sur les alertes ont permis aux organisations pastorales des pays du Liptako Gourma, le Burkina Faso (CRUS; RECOA), du Niger (AREN) et du Mali (TASSAGHT) , à travers leurs différentes communautés à la base de **remonter l'information de danger convenablement et à temps aux autorités locales, aux leaders villageois et communautaires des communes d'intervention**. Ces acteurs impliqués ont entamé des actions qui visent, pour ce qui est des alertes préventives, à éviter les conflits et les déplacements de populations inhérents aux conflits du genre. Quant aux alertes liées à un conflit, les acteurs ont, atténué les effets de certains événements conflictuels liés à la transhumance par les dédommagements des victimes, l'intermédiation sociale, la sensibilisation sur les risques de conflits et l'adoption de stratégies adaptatives. Des actions sont toujours en cours afin d'avoir des résultats satisfaisants sur la résolution de tous les conflits rapportés par les alertes «événements» et de tous les mouvements relevés par les alertes «prévention».

En outre, des cadres de concertation et des mécanismes de gestion des conflits liés à la transhumance où sont d'office membres les acteurs déjà impliqués dans la gestion des alertes observées, optimiseront les réactions aux alertes. Ces mécanismes sont cours de dynamisation au Burkina Faso, au Mali et au Niger depuis décembre dernier pourront être opérationnels le mois prochain.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)

Contact: bfinformationunit@iom.int displacement.iom.int/burkina-faso <https://dtm.iom.int>

<https://migration.iom.int>

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit: "Source: Organisation Internationale pour les Migrations (Mois Année) Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)".